

**32^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 13 février 2024 – 19 h
École Le Tournesol – 63, rue Laplante Est à Petit-Rocher (N.-B.) E8J 1H4**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public réunis dans la salle ce soir, un tour de table et effectué pour présenter les membres du Conseil d'éducation et les employés présents.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Danny Comeau; Nathalie Mallais Comeau; Michèle Hébert; Pierre Morais; Gérard Robichaud; Alexandre Veilleux (élève conseiller).

Directeur général : Marc Pelletier
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier
Responsable de l'amélioration continue : Vincent Guitard

Absences : Guy Chiasson.

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 187, RÉOLUTION 32-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du
13 février 2024.**

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit n'est rapporté

5. Lien avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La présidente invite la direction de l'école madame Carole Hébert et la présidence du CPAÉ madame Katie Lagacé à faire leur présentation au CED.

La direction de l'école présente le projet d'école réimaginée, elle explique que l'école Le Tournesol a gagné le prix Étincelle l'an dernier remis par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, elle ajoute que cette année elle a soumis son personnel à un sondage pour connaître leur souhait et volonté de poursuivre les projets qui se développent à l'école et elle a le plaisir de constater que l'équipe est toujours aussi investie et motivée à poursuivre dans la même direction.

La présidente du CPAÉ détaille le format de l'école réimaginée au sein de l'école Le Tournesol :

- Volet 1 : Développement des compétences avec un projet en salle de classe
- Volet 2 : La littératie et atelier de lecture
- Volet 3 : Vivons des expériences - les apprenants peuvent choisir trois ateliers dans l'année et s'autoévaluent à la fin de chacun d'entre eux.

La présidente du CPAÉ rapporte au Conseil que les parents sont fiers de voir leurs enfants développer des habiletés en gestion personnelle, responsabilisation sociale et des aptitudes qui leur suivront pour toute leur vie.

La direction de l'école invite ensuite trois apprenants de 3^{ème} année à venir présenter le Volet 1 – Développement des compétences en salle de classe avec un échantillon des projets se pratiquant à l'école Le Tournesol, venant faire référence aux trois finalités du CEDSFNE et appuyer l'école réimaginée.

Dominique-Loïs présente les projets suivants :

- **Proprement écologique** (projet de la classe de 2^{ème} année) : création de produits nettoyants écologiques par les apprenants;
- **Nos petites pousses dans la communauté** (projet de la classe de 3^{ème} année) : selon la demande de la communauté, les apprenants font pousser divers plants de légumes pour les redistribuer dans la communauté;
- **Bonnes habitudes pour la santé de tous** : les apprenants encouragent de bonnes habitudes de santé dans l'école sous forme de jeux au sein de l'école en offrant des collations santé et invitant des intervenants externes.

Mario présente les projets suivants :

- **Les plantes sont importantes** (projet de 2^{ème} année) : un comité social d'apprenants doit contacter des personnes de la communauté pour se procurer des plants et doit s'occuper des plantes tout en apprenant leur cycle de vie.
- **L'éveil des petits curieux** (projet de 1^{ère} année) : éveiller la curiosité et la collaboration des apprenants à travers des jeux éducatifs.

Mickaël présente les projets suivants :

- **Livre collectif** (projet de 3^{ème} année) : l'école est présentement en préparation d'un livre collectif écrit et illustré par les apprenants de l'école en collaboration avec un éditeur de la région;
- **La propreté de nos bêtes poilues** (projet de 2^{ème} année) : les apprenants confectionnent des pains de savon pour les animaux.

La direction d'école conclut cette partie en précisant que le but premier est d'apprendre à se connaître soi-même pour les apprenants, quelque soit leur âge.

Volet 2 : Littérature et atelier de lecture

La direction de l'école explique qu'en termes de littérature il est de mise d'intervenir dès le plus jeune âge. Elle invite madame Monica, l'enseignante ressource, à présenter le format adopté à l'école Le Tournesol. Madame Monica explique que l'enseignante en littérature a fait une formation durant l'été portant sur une nouvelle forme d'apprentissage de la lecture basée sur des recherches scientifiques. Cette formation portait sur l'apprentissage grâce aux textes décodables et, l'enseignante ressource explique que l'école a choisi désormais d'offrir cette option aux élèves en plus des livres nivelés, plus traditionnels. La direction d'école ajoute que l'école a constaté une réelle augmentation de l'intérêt des apprenants pour les livres, grâce aux livres décodables.

Volet 3 : Vivons des expériences

La direction d'école explique que le format de ce volet permet aux apprenants de choisir des ateliers trois fois dans l'année et vont s'autoévaluer à la fin de chacun d'eux.

La présidente félicite le personnel de l'école, le CPAÉ et les apprenants pour leur partage, leur beau travail, leur créativité et leur imagination. La présidente souligne l'importance pour les apprenants d'aimer aller à l'école et remarque la positivité de l'école Le Tournesol.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à madame Suzanne Audet Babineau qui est bénévole pour l'école Le Tournesol et à madame Jessica Hachey qui est adjointe administrative à l'école Le Domaine Étudiant.

Madame Suzanne Audet-Babineau est une lectrice bénévole au sein du programme *Lire et faire lire l'Acadie*. Son dévouement à partager sa passion pour la lecture avec les élèves est une contribution inestimable à leur développement académique et personnel. Sa présence chaque semaine dans les classes et sa capacité à captiver l'attention des élèves avec ses lectures ont un impact significatif sur leurs apprentissages et leur amour pour les livres. Au-delà de l'enseignement des compétences de lecture, elle offre également aux apprenants un modèle positif de générosité, d'empathie tout en créant des liens avec eux.

Madame Jessica Hachey est adjointe administrative à l'école Le Domaine Étudiant, elle fait une grande différence dans la journée de chaque individu qui a la chance de la croiser. Que ce soit avec des élèves, avec des parents, des membres du personnel de

l'école, des invités extérieurs ou des personnes de la communauté...l'accueil de Jessica est toujours rayonnant. Son sens de l'humour plein de bonnes intentions, son écoute, son empathie ainsi que sa bonne humeur omniprésente font d'elle le cœur de son école. Elle est également décrite comme une personne d'une efficacité exceptionnelle et une alliée parfaite pour l'équipe d'administration, elle est une référence pour tous et une conseillère de confiance.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations et les remercie pour l'engagement dont elles font preuve. La présidente exprime l'importance dans le respect de l'unicité, des personnalités et des passions de chacune, d'être capable de faire une différence significative dans la vie de nos jeunes.

6. Perfectionnement du Conseil

Sans objet

7. Adoption des procès-verbaux

7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 16 janvier 2024

MOTION 188, RÉOLUTION 32-7.1

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique
du 16 janvier 2024.**

Adoptée

7.2 Suivi découlant des procès-verbaux

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

8. Pour discussion ou décision du CED

8.1 Droit de gestion

MOTION 189, RÉOLUTION 32-8.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Morais**

**QUE soient adoptées par le Conseil d'éducation du DSFNE les discussions tenues
à huis clos lors de la réunion de travail supplémentaire du 6 février 2024.**

Adoptée

8.2 Infrastructures

MOTION 190, RÉOLUTION 32-8.2

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Hébert**

QUE soit adoptée par le Conseil d'éducation du DSFNE l'embauche d'une firme de consultant pour établir un plan stratégique sur le long terme de nos infrastructures scolaires.

Adoptée

À la suite de l'adoption de la proposition, le Conseil s'interroge sur le type et la rapidité des démarches à entreprendre pour concrétiser l'élaboration du plan stratégique sur le long terme. Le directeur général soutenu par le directeur des services administratifs et financiers expliquent au Conseil que certaines firmes sont des partenaires potentiels, mais que l'ampleur du travail obligera peut-être le Conseil à lancer un appel d'offres.

MOTION 191, RÉOLUTION 32-8.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Comeau**

QUE des appels d'offres soient lancés pour le choix de la firme de consultant en charge de l'analyse de nos infrastructures scolaires.

Adoptée

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Nomination

Le directeur général annonce la nomination suivante :

- **Madame Tania Power** au poste de direction de l'école La Villa des Amis pour un mandat de 5 ans. Madame Power occupe actuellement un poste au sein du personnel enseignant au Centre scolaire La Fontaine de Néguaac. Elle entamera son mandat le 1er juillet 2024.

9.2 Rapport de vérification – Finalité « Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle »

Le directeur général amorce la présentation de son rapport en introduisant auprès du Conseil les deux champions de cette finalité, monsieur Vincent Guitard, responsable de l'amélioration continue et Marc Thérault, directeur des services administratifs et financiers, qui seront invités à intervenir tout au long de la présentation de ce rapport.

Le directeur général rappelle que cette finalité a été décomposée en sous-finalité et celle qui est mise de l'avant depuis quatre ans est « La personne apprenante exprime un sentiment d'appartenance et de fierté envers sa communauté ». Il détaille les trois projets qui ont été créés permettant de faire progresser cette finalité :

- 1) L'échelle ICLC (Identité Communautaire Linguistique Culturelle)
- 2) À la découverte de la communauté du DSFNE
- 3) Sur la route du DSFNE (depuis 2023-2024)

Projet 1 : Échelle de cheminement ICLC

Le directeur général présente ensuite l'échelle de cheminement qui permet de mesurer le niveau d'avancement des écoles et du DSFNE dans sa globalité, plus l'échelle avance vers le niveau 5 plus les élèves sont autonomes dans leur prise d'initiative et de décision. Le directeur général fait remarquer l'évolution des mesures qui ont été prises depuis 2021, à savoir une variation positive vers l'atteinte de l'objectif du DSFNE d'un niveau 2.4 en 2021 à un niveau 3.2 en juin 2023. Le directeur général invite le responsable de l'amélioration continue à préciser son point. Monsieur Vincent Guitard précise que le DSFNE s'est fixé comme cible à atteindre sur cette échelle de cheminement le niveau 3 et plus, il détaille également ce qui suit :

- ✓ Au niveau 2 : l'apprenant veut sortir de la salle de classe
- ✓ Au niveau 3 : l'apprenant commence à faire des liens entre les programmes d'études;
- ✓ Au niveau 4 : l'apprenant initie des projets
- ✓ Au niveau 5 : l'apprenant est autonome

Le directeur général reconnaît que pour cette finalité la mesure de l'atteinte est subjective puisqu'il est difficile de mesurer le sentiment de fierté et d'appartenance, mais il explique qu'il existe des manières d'évaluer la progression du DSFNE. Le responsable de l'amélioration continue apporte l'exemple récent du sondage administré par le Conseil de la santé du N.-B. qui a une donnée démontrant que les jeunes disent qu'il y a plus d'activités à faire en région, le pourcentage est passé de 50 % à 57 %.

La présidente s'inquiète pour les écoles se situant en dessous de la moyenne de 3.3 et s'interroge des mesures prises par le DSFNE. Le directeur général explique que les écoles doivent se fixer chaque année des objectifs pour voir à l'avancement des finalités, des résultats scolaires et de leurs défis respectifs, elles sont également encadrées et soutenues par les directions exécutives à l'apprentissage, le tout étant inscrit dans un plan d'amélioration de l'école révisé chaque année. Le responsable de l'amélioration continue rappelle qu'aucune école n'a stagné, au même titre que les apprenants progressent à leur rythme les écoles progressent également à leur propre rythme, mais les données démontrent une progression de toutes les écoles.

L'élève conseiller s'interroge sur l'importance qui est accordée aux résultats obtenus via les sondages administrés. Le responsable de l'amélioration continue détaille toutes les données prises en considération pour évaluer l'avancement de cette finalité, à savoir : le nombre de sorties réalisées, le nombre de demandes d'activité, le nombre de projets au niveau des agents de développement communautaire, le nombre de demandes de projet au niveau des agents d'amélioration continue – il s'agit d'obtenir des données qualitatives sur la base des sondages et quantitatives. Le directeur général ajoute que le service de Vincent Guitard vient fournir des données tout au long de l'année et soutien environ 450 projets dont 70% sont en lien direct avec les finalités du CEDSFNE. Il ajoute que les écoles ont toutes un agent d'amélioration continue assigné pour poursuivre les avancements.

L'élève conseiller fait part de son souhait de voir plus de projets initiés par les conseils des élèves dans les écoles et d'être en contact direct avec le service de l'amélioration continue pour être soutenu. Le responsable de l'amélioration continue comprend cette demande, mais lui explique que son secteur est au service des écoles et peut intervenir auprès des élèves si l'école en fait la demande. Le directeur général fait notamment référence à un récent forum ouvert organisé par le secteur de l'amélioration continue où tous les élèves de tous les niveaux étaient conviés à s'exprimer, il rappelle notamment l'importance de ne pas être élitiste en pensant uniquement aux apprenants siégeant sur les conseils des élèves ou sur les différents comités des écoles.

Le Conseil aurait aimé avoir plus de détail quant à l'échelle de cheminement et aux moyennes respectives de chaque école plutôt qu'une moyenne globale au DSFNE, ainsi qu'un comparatif avec les années précédentes pour voir les évolutions des écoles. Le directeur général rappelle que par souci de concision, le rapport de vérification ne présente pas cette information, mais l'équipe de gestion a connaissance des données à savoir qu'aucune école ne se situe à 1 ou à 5, certaines écoles sont à 2 et à 4, la majorité des écoles se situent à 3.

Le Conseil passe le message qu'il souhaiterait voir plus d'implication des élèves et une communication plus agressive auprès des jeunes pour motiver les élèves à s'impliquer dans des projets liés à la finalité ICLC ou à tout autre projet.

Le directeur général reprend la présentation de son rapport.

Projet 2 : À la découverte de la communauté

Le directeur général explique que cette initiative a pour but de faciliter le déplacement des apprenants dans la communauté en permettant aux apprenants de visiter et apprécier la diversité qu'offre la grande région du DSFNE. Chaque école peut offrir plus d'une sortie par semaine et ne se limite plus à une distance de 40km. Sur l'année 2022-2023, 1055 sorties ont été réalisées. Le directeur des services administratifs et financiers évoque le défi des autobus scolaires pour réaliser certaines sorties, les écoles ont désormais la possibilité de faire venir à elles la communauté.

Le responsable de l'amélioration continue et la responsable des communications et des relations stratégiques présentent le guide pédago-touristique créé en collaboration avec nombre de secteurs au sein du DSFNE dans le but d'être une source d'inspiration pour les jeunes et la communauté du Nord-Est en regroupant les coups de cœur régionaux d'activités pédagogiques et touristiques. Les apprenants sont encouragés à l'aide d'un code QR à partager leurs coups de cœur qui ne seraient pas dans ce guide, pour une prochaine édition.

Projet 3 : Projet rassembleur

Le directeur général présente le projet « Faites-nous tomber amoureux de votre école, de votre service de garde ou de votre région », la première année cette initiative a rencontré beaucoup de succès, le directeur général explique que c'était l'occasion

pour les apprenants de faire une vidéo dans laquelle ils exposaient pourquoi ils étaient fiers de leur école, service de garde ou région ; il explique cependant que l'initiative a rencontré moins de succès l'année suivante.

Rencontre mixte

Le directeur général informe le Conseil que cette rencontre a été l'opportunité pour le DSFNE de faire vivre les finalités du CEDSFNE aux gestionnaires du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ainsi qu'aux gestionnaires du DSFNO et du DSFS.

Le directeur général conclut en souhaitant rassurer le Conseil sur l'encadrement qui est offert aux écoles, en l'occurrence, les agents d'amélioration continue encadrent et veillent au bon fonctionnement des projets de chaque école.

MOTION 192, RÉOLUTION 32-9.2

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Comeau**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.3, tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 31 janvier 2024

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que sur un budget total de 135 000\$, le CED a des dépenses de 82 329\$ pour un solde de 52 671\$ en date du 31 janvier 2024.

Le directeur des services administratifs et financiers confirme que six bourses du CED sur sept ont été distribuées jusqu'à présent.

10.1.1.2 Rapport trimestriel du DSFNE – 31 décembre 2023

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que sur un budget total de 131 964 021\$, le DSFNE a des dépenses accumulées au 31 décembre 2023 de 103 941 962 \$, des dépenses totales prévues de 131 975 433 \$ pour un léger déficit de 11 412 \$.

Le directeur des services administratifs et financiers explique que des économies sont envisageables dans certains secteurs pour différentes raisons, telles que le déneigement grâce à un hiver doux et des économies de chauffage. Il explique qu'une équipe se rencontre de manière hebdomadaire afin d'anticiper l'investissement des surplus éventuels dans différents

secteurs. Le directeur général précise que le présent rapport ne témoigne pas de surplus, néanmoins des surplus sont à prévoir.

Le directeur des services administratifs et financiers ajoute que le MEDPE prévoit lui aussi un surplus et d'envoyer un montant d'argent aux districts scolaires. Des montants seront prochainement versés aux écoles dont elles pourront disposer selon leur besoin.

MOTION 193, RÉOLUTION 32-10.1.1.2

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport trimestriel du DSFNE en date du 31 décembre 2023.

Adoptée

10.1.1.3 Rapport du DSFNE des créances à radier

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que le DSFNE a quatre dossiers à radier pour un montant total de 3 709,85 \$. Il précise que plusieurs suivis ont été faits sur les dernières années sans succès se qui conduit aujourd'hui à la présente proposition.

MOTION 194, RÉOLUTION 32-10.1.1.3

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport des créances à radier du DSFNE pour un montant de 3 709,85 \$

Adoptée

10.1.2 Comité jeunesse

La présidente donne la parole à l'élève conseiller Veilleux également porte-parole du Comité jeunesse. Celui-ci explique que l'ébauche des règles de fonctionnement du Conseil jeunesse a été présentée en réunion de travail et nécessite d'être retournées à la table des discussions selon les recommandations du Conseil, afin d'officialiser la formation du Conseil jeunesse.

10.1.3 Comité des politiques

10.1.3.1 Rapport du comité

La présidente donne la parole au vice-président Gallant également porte-parole du comité des politiques. Il explique que le comité s'est réuni la veille et leur travaille à abouti à la modification de la politique 1.8 « Réunions du Conseil » et 1.9 « Mandat de l'élève conseiller ».

10.1.3.1.1 Politique 1.8 – Réunions du Conseil

MOTION 195, RÉOLUTION 32-10.1.3.1.1

**Le conseiller Gallant propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

QUE soit approuvé tel que présenté, l'ajout du nouveau paragraphe 1.8.8 à la politique 1.8 « Réunions du Conseil »

Adoptée

10.1.3.1.2 Politique 1.9 – Mandat de l'élève conseiller

Une période de discussion s'en suit entre les conseillers, précédant l'adoption de la proposition, concernant le mandat de deux ans et le droit de vote de l'élève conseiller. Voici ce qui est précisé par le Conseil :

Mandat de deux ans :

- ✓ L'élève conseiller n'a pas besoin d'être membre d'un conseil des élèves pour siéger sur le CED;
- ✓ Si l'élève conseiller est élu lors de sa 12^{ème} année il devra démissionner à la fin de sa 12^{ème} année et ne pourra effectuer sa deuxième année de mandat;
- ✓ Si une situation plus complexe d'un élève conseiller refusant de démissionner à la fin de sa 12^{ème} année venait à se présenter, le Conseil serait en droit de prendre les mesures adéquates pour le bien du Conseil.

Droit de vote de l'élève conseiller :

- ✓ La présidente précise que le souhait du comité des politiques est de s'aligner sur la Loi sur l'Éducation

MOTION 196, RÉOLUTION 32-10.1.3.1.2

**Le conseiller Gallant propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé, par le Conseil, les modifications apportées à la politique 1.9 « Mandat de l'élève conseiller » se référant aux points 1.9.2 et 1.9.3.

Adoptée à l'unanimité

10.1.3.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.2.1 Politique 1.5 – Principes et mandats des comités du CED

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.3.2 Politique 2.5 – Vérification du rendement de la direction générale

Révision de la politique. La présidente informe le Conseil qu'une modification sera prochainement suggérée par le comité des politiques.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que tous les conseillers ont bien reçu son rapport, elle résume que la question de la gouvernance prend beaucoup de place, les prochains mois s'annoncent préoccupants, mais que le monde de l'éducation compte défendre ses droits.

Aucun commentaire n'est ajouté par les membres du Conseil.

11.2 Correspondance

Sans objet

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

L'élève conseiller Veilleux relève une belle réunion, particulièrement concernant le partage de d'opinion en lien avec le rapport de vérification de la direction générale et les suggestions quant à l'ébauche du règlement du Conseil jeunesse.

Le conseiller Morais note une belle réunion.

La conseillère Hébert remercie le responsable de l'amélioration continue pour l'échange dans la présentation du rapport de la direction générale, elle relève la capacité du Conseil à partager des opinions divergentes parfois, elle est également désolée de ne pas avoir pu se libérer pour participer au comité des politiques.

Le conseiller Comeau ressent une belle réunion où il peut y avoir des idées qui s'affrontent pour le bienfondé de l'être humain, mais finir de manière positive les réunions, il estime que ce groupe forme un beau Conseil.

Le vice-président Gallant relève une réunion avec de beaux échanges.

Le conseiller Robichaud souhaiterait avoir des précisions sur l'éclipse solaire du 8 avril sur laquelle un article est paru dans le journal l'Acadie Nouvelle.

Le directeur des services administratifs et financiers remercie le conseiller Robichaud d'apporter ce point, il explique qu'il a eu une entrevue avec l'Acadie Nouvelle et aura une entrevue avec Radio Canada sur le sujet. Il poursuit informant le Conseil que la directive qui est fortement recommandée de suivre par le MEDPE est de fermer les écoles, la plupart des districts scolaires fermeraient pour l'après-midi complet. Le DSFNE a pris la décision d'avancer les départs d'une heure afin d'assurer que les élèves soient de retour à la maison avant que l'éclipse ne commence. Il ajoute que l'Université de Moncton devrait envoyer des lunettes de soleil pour tous les élèves et le personnel scolaire.

La conseillère Maltais note une bonne réunion, elle reconnaît que l'échange d'opinion durant cette réunion a été plus abrupt qu'à l'habitude, et elle s'excuse d'être aussi obstinée quand elle croit en quelque chose, elle reconnaît que le Conseil jeunesse fait du beau travail, faisant référence aux partages en réunion de travail du Conseil.

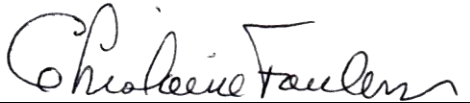
La présidente renchérit en expliquant que les commentaires de chacun permettent d'aller plus loin.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Sans objet

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 21h03.



Ghislaine Foulém
Présidente
Conseil



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du